

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MARCHES A YOPOUGON

1. La société SS WORLD HOLDING s'est vue cédé par La Société SS WORLD (Maitre d'ouvrage délégué), qui par un partenariat public-privé avec la mairie de Yopougon (Maitre d'ouvrage) a obtenu un accord de BOT par un appel d'offre restreint paru dans le journal Fraternité Matin du vendredi 25 février 2022. Ce BOT stipule la construction, la gestion et l'entretien de quatre (4) marches Moderne à Yopougon. Le Maitre d'œuvre, (SS World Building) sollicite à son tour, des offres techniques et financières à déposer physiquement à son siège sis au PLATEAU- Dokoui, contact 07 58 88 30 02. Les candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction des quatre (4) marchés. Les offres issues de cette consultation, passeront sur prix global et forfaitaire.

NUMERO AOR	TYPES DE MARCHE	OBJET	DATE LIMITE	SOURCE
T01/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	07 MAI 2024	Ssworld.net
T02/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	07 MAI 2024	Ssworld.net
T03/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE YOPOUGON NIANGON SUD A GAUCHE	07 MAI 2024	Ssworld.net
T04/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	07 MAI 2024	Ssworld.net

2. Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront exécutés en **lot unique** :

Critères d'évaluation et de qualification

Les données particulières qui suivent, complètent, précisent, ou amendent les clauses des Instructions aux Candidats (IC). En cas de conflit, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IC.

A. Introduction					
IC 1.1	NUMERO AO/R	TYPES DE MARCHE	OBJET	DATE LIMITE	SOURCE
	T01/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	01 MAI 2024	Ssworld.net
	T02/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	01 MAI 2024	Ssworld.net
	T03/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE YOPOUGON NIANGON SUD A GAUCHE	01 MAI 2024	Ssworld.net
	T04/2024	TRAVAUX	TRAVAUX DE CONSTRUCTION YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	01 MAI 2024	Ssworld.net
Référence de l'avis d'appel d'offres : N° T AO/R/2024					
IC 1.1	Nom de l'Autorité Contractante : SS WORLD HOLDING				
	Boite postale : 01BP 730 ABIDJAN 01				

	<p>Nom du Maître d'Œuvre : SS WORLD HOLDING</p> <p>Adresse-E-Mail: andersondago3@gmail.com</p> <p>Tel : 07 59 04 14 82 / 07 58 88 30 02</p> <p>Fax :</p>															
IC 1.1	<p>Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres en lot unique.</p> <table border="1" data-bbox="305 604 1442 1283"> <thead> <tr> <th data-bbox="305 604 386 779">Lots</th> <th data-bbox="386 604 1170 779">Désignation</th> <th data-bbox="1170 604 1442 779">Délai d'exécution maximum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="305 779 386 905">01</td> <td data-bbox="386 779 1170 905">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE</td> <td data-bbox="1170 779 1442 905">Vingt (20) mois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="305 905 386 1031">02</td> <td data-bbox="386 905 1170 1031">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II</td> <td data-bbox="1170 905 1442 1031">Vingt(20 mois)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="305 1031 386 1157">03</td> <td data-bbox="386 1031 1170 1157">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD</td> <td data-bbox="1170 1031 1442 1157">Vingt (20) mois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="305 1157 386 1283">04</td> <td data-bbox="386 1157 1170 1283">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER</td> <td data-bbox="1170 1157 1442 1283">Vingt (20) mois</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>N.B</u> : Tout délai supérieur au délai administratif entraînera le rejet de l'offre. L'entrepreneur peut s'engager sur les délais inférieurs.</p>	Lots	Désignation	Délai d'exécution maximum	01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	Vingt (20) mois	02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	Vingt(20 mois)	03	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD	Vingt (20) mois	04	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	Vingt (20) mois
Lots	Désignation	Délai d'exécution maximum														
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	Vingt (20) mois														
02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	Vingt(20 mois)														
03	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD	Vingt (20) mois														
04	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	Vingt (20) mois														
IC 2.1	Source de financement du marché : SS WORLD															
IC 3	<p>Tout candidat à cet appel d'offre à l'obligation de vérifier préalablement l'authenticité de toutes les pièces justificatives insérées dans son offre. Il vérifiera particulièrement l'authenticité des diplômes et des pièces d'identités (Cartes Nationale d'Identité ou toutes pièces équivalentes) de son personnel et l'exactitude des mentions contenues dans les Curriculum Vitae (CV). Toute fausse pièce contenue dans une offre ou toute fausse</p>															

	mention contenue dans un CV ou toute autre pièce, sera qualifié d'inexactitude délibérée.
IC 4.1	L'appel d'offres a été précédé d'une pré qualification : Non
IC 4.2	La liste des entreprises sous sanction et/ou exclues de la passation des marchés peut être consultée sur le site Internet de la DMP (www.marchespublics.ci) ou dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics
IC 5	Critères de qualification (voir Section III. Critères d'évaluation et de qualification)
B. Dossier d'appel d'offres Restreint	
IC 7.1	<p>Afin d'obtenir des clarifications uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :</p> <p>A l'attention de : Monsieur DAGO ANDERSON, Le Directeur Technique SS WORLD HOLDING. Boite postale 01BP 730 ABIDJAN 01 Numéro de téléphone fixe et mobile : 27 20 27 44 90 Numéro de fax : 27 20 27 44 90 Adresse Email : ssworldtrading225@gmail.com Siege : Abidjan Plateau Dokoui</p>
IC 7.4	Une réunion préparatoire est prévue : Non.
C. Préparation des offres	
IC 11.1 (j)	<p>Le Candidat devra joindre à son offre les autres documents suivants :</p> <p>La garantie d'offre (cautionnement provisoire) devra être établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances. Dans le cas contraire la garantie sera rejetée. Le pouvoir habilitant le soumissionnaire dûment signé et cacheté,</p>

La lettre de soumission de l'offre dûment timbrée (timbre fiscale de mille (1 000) francs CFA) ;

NB : La lettre de soumission doit être signée et cachetée, l'absence de signature fait objet **de** rejet de l'offre ;

L'attestation de visite des lieux visée par le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage, (**facultatif**) ;

L'absence de l'accord de groupement en cas de groupement : **éliminatoire** ;

Le planning d'exécution des travaux doit retracer toutes les grandes étapes des travaux à réaliser et respecter le délai d'exécution inscrit dans le DAO, signé ;

Une attestation bancaire datant de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des plis ;

Le candidat devra joindre une fiche d'identification de ses équipements en propre et en location

Pour les entreprises nationales

La copie de l'extrait de l'acte d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) conforme au modèle de l'OHADA et en rapport avec l'objet de l'appel d'offres, sinon **éliminatoire** ;

Pour les entreprises étrangères

Elles doivent fournir l'attestation de non faillite datant de moins d'un (01) an, **sinon éliminatoire** ;

La copie de l'extrait d'acte d'inscription au Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM) en rapport avec l'objet de l'appel d'offres ou tout autre document équivalent, **sinon éliminatoire**.

Le soumissionnaire qui n'a pas d'établissement en Côte d'Ivoire au moment de la soumission devra fournir la preuve de l'exécution des obligations équivalentes dans le pays d'origine.

N.B:

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les pièces fiscale et sociale ne sont exigibles que pour les formalités d'approbation du marché. L'attributaire du marché doit présenter une situation fiscale régulière à la date de notification de l'attribution ne datant pas de plus

	<p>de six (06) mois et une situation sociale cotisante régulière ne datant pas de plus de trois (03) mois.</p> <p>La non production des pièces fiscale et sociale (attestations CNPS et Impôt), dans un délai de 15 jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraine le retrait du marché en vue d'une réattribution.</p>															
IC 13.1	Aucune variante n'est admise.															
IC 13.2	<p>Le délai d'exécution des travaux est de :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Lots</th> <th>Désignation</th> <th>Délai d'exécution maximum</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td> <td>TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE</td> <td>Vingt (20) mois</td> </tr> <tr> <td>02</td> <td>TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II</td> <td>Vingt(20) mois</td> </tr> <tr> <td>03</td> <td>TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD</td> <td>Vingt (20) mois</td> </tr> <tr> <td>04</td> <td>TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER</td> <td>Vingt (20) mois</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>N.B</u> : Tout délai supérieur au délai administratif entraînera le rejet de l'offre.</p>	Lots	Désignation	Délai d'exécution maximum	01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	Vingt (20) mois	02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	Vingt(20) mois	03	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD	Vingt (20) mois	04	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	Vingt (20) mois
Lots	Désignation	Délai d'exécution maximum														
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	Vingt (20) mois														
02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	Vingt(20) mois														
03	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD	Vingt (20) mois														
04	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	Vingt (20) mois														
IC 13.4	Les variantes techniques sont autorisées : Non															
IC 14.5	Les prix proposés par le candidat seront fermes et non révisables.															
IC 15.1	Les prix seront indiqués en FRANCS CFA															

IC 19.1	La période de validité de l'offre, sera de : 30 jours															
IC 20.1	<p>Un cautionnement provisoire est exigé : Oui</p> <p>Au choix du soumissionnaire, la forme de garantie de soumission est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantie bancaire ; • Cautionnement d'établissement financier ; • Cautionnement d'assurance. 															
IC 20.2	<p>Le montant de la garantie d'offre (du cautionnement provisoire) est fixé à 5% pour chaque lot ou marché.</p> <p><u>Garantie des offres porteront sur les lots suivants qui ne sont pas liés.</u></p> <table border="1" data-bbox="306 827 1443 1493"> <thead> <tr> <th data-bbox="306 827 386 953">Lots</th> <th data-bbox="386 827 1170 953">Désignation</th> <th data-bbox="1170 827 1443 953">Garantie d'offres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="306 953 386 1079">01</td> <td data-bbox="386 953 1170 1079">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE</td> <td data-bbox="1170 953 1443 1079">50 000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="306 1079 386 1205">02</td> <td data-bbox="386 1079 1170 1205">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II</td> <td data-bbox="1170 1079 1443 1205">50 000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="306 1205 386 1331">03</td> <td data-bbox="386 1205 1170 1331">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD</td> <td data-bbox="1170 1205 1443 1331">50 000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="306 1331 386 1493">04</td> <td data-bbox="386 1331 1170 1493">TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER</td> <td data-bbox="1170 1331 1443 1493">50 0000</td> </tr> </tbody> </table>	Lots	Désignation	Garantie d'offres	01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	50 000	02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	50 000	03	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD	50 000	04	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	50 0000
Lots	Désignation	Garantie d'offres														
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON LUBAFRIQUE	50 000														
02	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON PORT BOUET II	50 000														
03	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NIANGON SUD	50 000														
04	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHE DE YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER	50 0000														
IC 21.1	Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus (7.1).															
D. Remise des offres et ouverture des plis																
IC 22.5 (b)	Les offres doivent être déposées au secrétariat de SS WORLD Building.															

<p>IC 23.1</p>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante :</p> <p style="text-align: center;">SS WORLD HONDING DIRECTION FINANCIERE <i>à Abidjan Plateau Dokoui, .</i></p> <p style="text-align: center;">A l'attention de M. OUFFOUE JUDOR KOUAKOU</p> <p>Directeur financiers et comptables (Tél : 07 59 04 14 82)</p> <p>Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Au plus tard le :</p> <p>Date : 01/05/2024</p> <p>Heure : 9 heures 30 minutes Temps Universel.</p>
<p>IC 26.1</p>	<p>La Composition de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) est composée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Personne responsable des marchés de SS WORLD HOLDING - Le Président du Conseil d'Administration ; - Le Directeur Général - Le Directeur Général Adjoint - Le Directeur des Services Financiers et Comptables de SS WORLD Building ; - Le Directeur Technique de SS WORLD HOLDING <p>Le ou les représentant(s) doit (vent) être mandaté (s) par la structure qu'il (s) représente (nt). Le président vérifie les mandats avant l'ouverture de la séance.</p> <p>NB2 : Sur proposition du Président de la Commission, un comité de trois (03) membres est constitué au sein de la COJO pour l'évaluation des offres, immédiatement après la séance d'ouverture de plis. Ce comité désignera en son sein un responsable qui coordonnera ses travaux.</p>

E. Évaluation et comparaison des offres

IC 31.3	<p>Le marché sera passé selon la nature des prix suivante :</p> <p>Marchés à prix global et forfaitaire.</p> <p>Le montant de l'offre figurant dans la soumission fera foi. Il ne pourra être corrigé. La mise en exergue des erreurs arithmétiques ou les omissions permettront uniquement d'apprécier la pertinence de l'offre. Si l'offre est fortement déséquilibrée du fait des erreurs ou omissions, la COJO devra par écrit, demander au soumissionnaire, s'il est évalué conforme moins disant, s'il consent maintenir son offre. Sinon l'offre sera rejetée.</p>
IC 32	La seule monnaie utilisée pour les soumissions est le Franc CFA.
IC 35	Il n'est prévu aucune marge de préférence
	F. Attribution du marché
IC 40	<p>Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée conforme, la moins disant dans la limite du seuil SF2 défini ci-après, pour le montant de sa soumission.</p> <p>L'offre la moins disant sera celle qui aura proposé le montant le moins élevé parmi les propositions administratives et techniques conformes et après que le montant de chaque proposition financière correspondante soit évalué, conformément aux dispositions ci-après :</p> <p><u>Méthode d'évaluation des seuils des offres financières (anormalement basses ou élevées)</u></p> <p>* Soit E, l'Estimation Administrative du projet (confidentiel). * Soit P, la moyenne des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés.</p> <p>$P = \frac{P_1 + P_2 + \dots + P_i + \dots + P_n}{n}$, n'étant le nombre des offres financières et P_i la ⁱème offre financière.</p>

* Soit **M1** la moyenne pondérée calculée à partir de l'estimation administrative et de P.

$$M1 = (40\%) \times P + (60\%) \times E$$

$$M1 = 0,4 \times P + 0,6 \times E$$

* Soit **SF1** le seuil des offres financières anormalement élevées

$$SF1 = (110\%) \times M1 \text{ ou } SF1 = 1,1 \times M1$$

Une proposition financière P_i est dite anormalement élevée si $P_i > SF1$ (si P_i supérieur à SF1)

* Soit **Q**, la moyenne des offres financières **soustraites de celles anormalement élevées** des soumissionnaires techniquement qualifiés

$Q = \frac{Q_1 + Q_2 + \dots + Q_j + \dots + Q_m}{m}$, m étant le nombre des offres financières et Q_j la $n^{i\text{ème}}$ offre financière.

* Soit **M2** la moyenne pondérée calculée à partir de l'estimation administrative et de Q.

$$M2 = (40\%) \times Q + (60\%) \times E$$

$$M2 = 0,4 \times Q + 0,6 \times E$$

* Soit **SF2** le seuil des offres financières anormalement basses

$$SF2 = (90\%) \times M2 \text{ ou } SF2 = 0,9 \times M2$$

Une proposition financière Q_j est dite anormalement basse si $Q_j < SF2$ (si Q_j inférieur à SF2).

G. Approbation du marché

IC 45

Un cautionnement définitif est exigé dans un délai de quatorze (14) jours suivant la réception de la notification d'approbation du marché au titulaire par l'autorité contractante.

Le taux exigé est de **cinq pour cent (5%)** du montant initial du marché.